



## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2012

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

#### 1) **Approbation du CR du Conseil Municipal du 26/01/2012**

Approuvé à la majorité (1 abstention G.C. AGUILAR)

#### 2) **Demande du Maire d'ajouter à l'ordre du jour une demande de subvention pour la mise en accessibilité PMR de deux arrêts de car**

Approuvé à l'unanimité

#### 3) **Comptes administratifs et comptes de gestion 2011**

Les comptes administratifs de la commune sont en adéquation avec les comptes de gestion du Trésorier ; et s'établissent comme suit :

<b>COMMUNE (M14) :</b>	Excédent de fonctionnement de	188 365 €
	Déficit d'investissement de	121 123 €
<b>EAU-ASSAINISSEMENT (M49)</b>	Excédent de fonctionnement de	53 693 €
	Excédent d'investissement de	395 747 €
<b>C.C.A.S.</b>	Excédent de fonctionnement de	6 789 €

Le rapporteur explique que les bons résultats constatés en fonctionnement sur la commune permettent de réaliser une réserve supérieure à 150 000 € d'une part, et d'autre part que le déficit d'investissement s'explique par le fait que la commune a choisi d'autofinancer les programmes en cours sans appel à l'emprunt qui était prévu à hauteur de 150 000 €.

S'agissant de l'important excédent d'investissement sur la comptabilité M49, il provient essentiellement de la mise en œuvre de la P.R.E. (participation réseau égoût) imputée à hauteur de 2 500 € par construction nouvelle. Cette réserve est constituée pour le curage du lagunage (environ 100 000 €) mais aussi pour faire face aux extensions et aux réhabilitations de réseaux.

Le Maire sort de la salle et ne participe pas au vote de documents qu'il présente.

Le Conseil adopte ces documents à la quasi unanimité (seule une abstention de G.C. AGUILAR sur le C.C.A.S.).



#### 4) Budgets 2012

Les prévisions budgétaires pour 2012 s'équilibrent comme suit :

<b>COMMUNE (M14)</b>	Fonctionnement	1 120 917 €
	Investissement	653 415 €
<b>EAU-ASSAINISSEMENT (M49)</b>	Fonctionnement	292 522 €
	Investissement	488 305 €
<b>C.C.A.S.</b>	Fonctionnement	6 839 €

Compte tenu des résultats de l'année 2011, mais surtout de la conjoncture actuelle et de la période difficile que nous traversons, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2012. Le produit de la fiscalité s'élève à 546 047 €. La principale dépense d'investissement est l'achat du terrain de M. VEDRINES José (derrière l'école maternelle). Cet achat est réalisé au titre de réserve foncière sur le complexe du plantier et s'élève à 190 000 € (acquisition + frais). La création d'un jardin d'enfants, la poursuite du programme de vidéo surveillance, la continuité de l'amélioration de l'éclairage public, la mise en œuvre de la signalétique, la mise en accessibilité de deux arrêts de bus et le gros entretien sur les bâtiments communaux constituent les principales dépenses d'investissement qui seront détaillées dans le prochain bulletin municipal.

Le conseil maintient le prix de l'eau pour l'instant et décide d'engager dans les mois à venir une réflexion globale sur la gestion de l'eau au niveau de notre commune (rendement de notre réseau, prix d'achat au DRAC,...) pour une éventuelle révision de prix en septembre 2012. Rappelons que le prix de l'eau est stable depuis plusieurs années.

Le Conseil adopte ces documents à la quasi unanimité (seule une abstention de G.C. AGUILAR sur le CCAS et une abstention de Y. BURTIN sur la M14 lequel tient à préciser qu'il n'est simplement pas en phase avec le programme de vidéo surveillance).

#### 5) **Mise en accessibilité PMR de deux arrêts de bus**

Monsieur le Maire informe que le Conseil Général financera cette année à hauteur de 3 000 €/abribus (avec un plafond de deux par commune) les communes qui auront décidé d'engager les travaux de mise en accessibilité des abribus. Il indique que cette dépense est quasi impérative puisque HERAULT TRANSPORT dans un court délai ne s'arrêtera plus si les abribus ne sont pas mis aux normes.

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 19 H 45

Le Maire, Jean-François RUIZ